

50^{ème} Session Internationale du Parlement Européen des Jeunes Bari 2005

Thèmes des commissions

**Note : les références au Traité établissant une Constitution pour l'Europe se réfèrent à la version telle qu'arrêtée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement le 29 octobre 2004.*

1)

AFCO1 – Commission des Affaires Constitutionnelles 1

« Les racines du continent européen ne se trouvent pas uniquement dans l'héritage grec et romain mais aussi dans le christianisme. »

(Jean-Paul II)

Si l'on prend en compte la suppression des références religieuses dans le Traité Constitutionnel, le christianisme est-il la fondation de l'Union Européenne moderne ? Ceci aurait-il dû être mentionné dans le Traité Constitutionnel ?

2)

AFCO2 – Commission des Affaires Constitutionnelles 2

“Non et nee”

Après deux referendums négatifs, que reste-t-il de l'UE? Le Traité devrait-il être renégocié ou est-ce le signal de la fin de ce projet ?

3)

AFET1- Commission des Affaires Etrangères 1

« Le monde a ouvert les yeux sur un jour nouveau où l'Est, l'Ouest, l'Europe et l'Islam se tournent vers l'union plutôt que vers le conflit. C'est un grand cadeau pour le monde. »

(Abdullah Gul, 2 octobre 2005)

Maintenant que les négociations avec la Turquie ont commencé, quels sont les obstacles sur le chemin de l'accession et comment les actuels Etats-membres devraient résoudre ces problèmes ?

4)

AFET2 – Commission des Affaires Etrangères 2

«Le ministre des Affaires étrangères de l'Union conduit la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union.»

(Article I-28)

L'Union Européenne devrait-elle avoir pour objectif la mise en place d'une politique étrangère commune ? Un « Ministre de l'Union » est-il le meilleur moyen d'atteindre cet objectif ?

5)

EMPL – Commission de l'Emploi et des Affaires Sociales

« Renouer le contact entre l'Europe et ses citoyens en leur proposant des solutions aux défis qu'ils rencontrent. »

(José Manuel Barosso, 23 Juin 2005)

Compte tenu des « modèles sociaux » présumés concurrents (sécurité sociale, politique de l'emploi, assurance maladie et retraite), un modèle européen commun est-il souhaitable ou réalisable ? De quelle manière le Traité Constitutionnel traite-t-il cet enjeu et quelles mesures l'UE peut-elle prendre ?

6)

ECON – Commission de l’Economie et des Affaires Monétaires

Rabats contestés, coût de l’élargissement et réforme de la Politique Agricole Commune: le budget de l’Union pour 2007-2013.

Comment l’Union peut-elle arriver à un compromis satisfaisant qui équilibre ces exigences concurrentes ?

7)

ENVI – Commission de l’Environnement, de la Santé Publique et de la Sécurité Alimentaire

« L’Union œuvre pour le développement durable de l’Europe fondé sur une croissance économique équilibrée [...] et un niveau élevé de protection et d’amélioration de la qualité de l’environnement. »

(Article I-3, Objectifs de l’Union)

Comment l’UE peut-elle contribuer à l’assurance d’un équilibre entre croissance économique et protection de l’environnement, par exemple en termes de stratégies de management environnemental ?

8)

LIBE – Commission des Libertés Civiles, de la Justice et des Affaires Intérieures

« Quand ils tentent de diviser notre peuple ou de fragiliser notre détermination, nous ne nous divisons pas et notre détermination reste ferme. »

(Tony Blair, 7 Juillet 2005)

Les récents et tragiques attentats à Londres et Bali montrent encore une fois que le terrorisme est devenu notre plus grand défi moderne. Comment l’UE peut-elle réagir efficacement à cette menace permanente et réduire les tensions inhérentes à «l’espace de liberté, de sécurité et de justice » ?

9)

ITRE1 – Commission de l’Industrie, de la Recherche et de l’Energie 1

« La politique de l’Union dans le domaine de l’énergie vise à assurer le fonctionnement du marché de l’énergie et à assurer la sécurité de l’approvisionnement énergétique dans l’Union. »

(Article III-256).

L’Europe étant sur la voie de la pénurie de pétrole et de gaz, quelle mesure peut et doit prendre l’UE pour maintenir durablement la sécurité de l’offre d’énergie dans toute l’Union?

10)

DROI – Commission des Droits de l’Homme

« La dignité humaine est inviolable. Elle doit être respectée et protégée. »

(Article II-61- Dignité Humaine, Charte des Droits Fondamentaux de l’Union)

« Tous différents – tous égaux? » Racisme, xénophobie et discrimination dans l’Europe d’aujourd’hui : comment le combat contre le racisme et la discrimination peut-il être mené plus efficacement et de quelle façon les institutions européennes peuvent-elles contribuer à cette lutte ?

11)

FINP - Commission temporaire sur les défis politiques et moyens budgétaires de l’Union élargie 2007-2013

Des défis pour l’avenir.

Quels sont les plus importants problèmes et enjeux auxquels l’UE doit apporter une réponse convaincante dans les années à venir dans le but de renforcer sa position d’organisation internationale ?

12)

JURI – Commission des Affaires Judiciaires

« Toute personne ayant la nationalité d'un État membre possède la citoyenneté de l'Union. La citoyenneté de l'Union s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas. »

(Article I-10, Citoyenneté de l'Union)

De quelle manière la notion de citoyenneté européenne peut-elle renforcer l'identité européenne des différents « peuples d'Europe » ? Les institutions européennes devraient-elles s'attacher à donner une plus grande signification à la citoyenneté européenne ?

13)

DEVE – Commission du Développement

« Dans ses relations avec le reste du monde, l'Union affirme et promeut ses valeurs et ses intérêts. Elle contribue [...] au commerce libre et équitable, à l'élimination de la pauvreté et à la protection des droits de l'homme [...] »

(Article I-3 Objectifs de l'Union)

Jusqu'à quel point ces objectifs de promotion du commerce libre et équitable et d'élimination de la pauvreté ont-ils été atteints par l'UE? Comment l'UE doit-elle agir dans le futur pour arriver à rendre la pauvreté obsolète ?

14)

ITRE2 – Commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie 2

Le nouveau départ de l'Agenda de Lisbonne: le rôle du développement technologique et de la recherche en haute technologie dans l'amélioration de l'innovation et de la compétitivité.

Quelles mesures les gouvernements européens et les institutions européennes devraient-ils prendre pour accroître les capacités de l'Europe dans la recherche en haute technologie, par exemple dans le domaine des télécommunications?

15)

CULT – Commission de la Culture et de l'Education

« [L'Union Européenne] respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen. »

(Article I-3, Objectifs de l'Union)

Les Etats-membres utilisent leur droit de subventionner des produits culturels au nom de la diversité linguistique et/ou culturelle. Ceci consiste-t-il en la protection nécessaire de la diversité ou en une distorsion du principe d'égalité d'accès au marché ?